



# Projet d'accord MÉTAUX PRÉCIEUX (sCP 149.03) pour 2015-2016

## 1. Pouvoir d'achat

- À partir du 1er janvier 2016 : augmentation d'1 euro de la cotisation patronale mensuelle aux titres-repas

## 2. FSE

- À partir du 1er janvier 2016, la cotisation au régime des pensions sectoriel de 0,5 % des salaires bruts est augmentée de 0,3 % pour les ouvriers, soit à 0,8 %
- D'ici le 30 novembre 2015, une prime est prévue pour les salariés (plus âgés) qui ont été licenciés.

## 3. RCC

- Prorogation de tous les régimes RCC possibles

## 4. Emplois de fin de carrière

- Emploi de fin de carrière à partir de 55 ans après 35 ans (longue carrière) et un emploi de fin de carrière à partir de 55 ans pour les métiers lourds

## 5. Participation et concertation

- Extension des jours de formation syndicale de 8 à 10 par mandat de 4 ans.